



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 15/07/21

Reçu en Préfecture le : 15/07/21

ID Télétransmission :

033-213300635-20210713-118540-

DE-1-1

CERTIFIÉ EXACT.

**Séance du mardi 13 juillet 2021
D - 2021/292**

Aujourd'hui 13 juillet 2021, à 14h11,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Monsieur Francis FEYTOUT, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,

Madame Catherine FABRE présente à compter de 14h30, Madame Sandrine JACOTOT présente à compter de 16h20, Madame Marie-Claude NOEL présente jusqu'à 17h20 et Madame Fanny LE BOULANGER présente jusqu'à 18h35.

Excusés :

Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Véronique SEYRAL, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Matthieu MANGIN, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES

**Partenariat entre ECCAR et la Ville de
Bordeaux. Organisation de l'assemblée
générale de la coalition européenne des villes
contre le racisme. Adoption. Autorisation.**

Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux est engagée depuis de nombreuses années dans la lutte contre le racisme et les discriminations. Au mois d'octobre 2018, la ville de Bordeaux est devenue membre de la Coalition européenne de villes contre le racisme (ECCAR). Initiative lancée par l'Unesco en 2004 pour établir un réseau de villes, l'objectif de l'ECCAR est de proposer un partage d'expériences afin d'améliorer leurs politiques de lutte contre le racisme, la discrimination et la xénophobie à travers notamment un plan d'action en 10 points.

Dans le but de poursuivre ses efforts et s'engager plus fortement aux côtés de l'ECCAR dans son fonctionnement et dans la lutte contre toutes les discriminations, la ville de Bordeaux accueillera les 2 et 3 décembre l'Assemblée générale 2021 de la coalition.

Outre des temps de travail spécifiques mis en place par l'ECCAR sur le bilan de l'année écoulée, la Ville hôte a la possibilité de proposer une matinée de conférence et témoignages sur le travail mené. La Mission égalité, diversité, citoyenneté de la Ville proposera notamment une matinée d'échanges et de réflexion autour de la construction des préjugés raciaux en France au sortir de l'esclavage et de leurs conséquences dans l'imaginaire collectif du 21ème siècle avec la participation d'intervenantes expertes et le témoignage d'associations bordelaises impliquées sur ces sujets.

La Mairie de Bordeaux, à travers la Mission égalité et la Direction des relations internationales, prendra également en charge les coûts liés à l'organisation de cette manifestation. Comme souligné dans ses statuts, l'ECCAR s'engage à accompagner financièrement les villes hôtes pour la prise en charge des coûts d'interprétariat (obligatoire lors de l'accueil de ses instances représentatives).

Ainsi, dans le cadre de la réalisation de cette assemblée générale, l'ECCAR s'engage à verser à Bordeaux une subvention de 3 000 euros TTC.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à encaisser cette recette sur le budget 2021 de la Mission Egalité et Diversité, Compte 74788 Autres, Fonction 428 Autres interventions sociales.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 13 juillet 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE